



## Communiqué : Appel à l'arrêt des poursuites contre la Secrétaire Générale de la CGT

Lille, le 03 décembre 2025.

Le SNFOLC 59 apprend avec stupeur la mise en examen de la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, pour « injure publique », suite à une plainte déposée par l'association « Mouvement des entreprises de taille humaine indépendantes et de croissance », nom d'un lobby patronal, financé par le milliardaire Pierre Edouard Stérim, décrit par Le Monde comme un admirateur d'Elon Musk et de Donald Trump.

Il s'agit là d'une procédure-bâillon, qui en dit long sur la remise en cause croissante de la liberté d'expression en France. Comme le dit la CGT dans un communiqué, c'est une « tentative manifeste de judiciariser la critique sociale et de détourner le débat public qui illustre une nouvelle fois la volonté de certains lobbys patronaux au service des plus riches de faire taire les voix qui dérangent. »

Nous dénonçons cette nouvelle remise en cause des libertés syndicales et démocratiques qui ne vise qu'à intimider le mouvement syndical et le mouvement ouvrier pour qu'ils taisent les régressions sociales inacceptables portées par le gouvernement Macron-Lecornu et ses alliés.

Le SNFOLC 59 soutient totalement Sophie Binet face à cette mise en examen scandaleuse et injustifiée. **Il exige immédiatement l'arrêt des poursuites contre la Secrétaire Générale de la CGT mais aussi contre tous les militants syndicalistes qui sont inquiétés dans l'exercice de leur mandat.**